

Épreuve orale de contrôle

Temps de préparation : 20 minutes

Durée : 20 minutes

Le candidat tire au sort un sujet comportant deux questions, portant sur deux domaines différents du programme de terminale S et doit traiter les deux questions.

Celles-ci portent exclusivement sur le programme du tronc commun pour les candidats qui n'ont pas choisi l'enseignement de spécialité.

Pour ceux qui ont choisi cet enseignement, l'une des deux questions porte sur l'un des thèmes du programme de l'enseignement de spécialité.

Dans l'esprit défini pour les épreuves écrites et conformément au programme officiel, les sujets proposés doivent permettre d'évaluer les compétences acquises dans le cadre du programme de terminale. Ils comportent des documents choisis parmi ceux que les professeurs utilisent dans les situations d'apprentissage.

Cette épreuve a lieu dans une salle comportant du matériel de sciences de la vie et de la Terre afin que des questions puissent être posées sur le matériel expérimental et son utilisation (exemple reconnaître un objet sous le microscope), sans que le candidat soit conduit à manipuler.

Une importance égale est attribuée à l'évaluation des connaissances 10 pts et à celle des capacités mises en jeu 10 pts.